

Créacity23



Dispositif départemental contingenté à 10 classes de tous cycles ainsi qu'aux élèves relevant de l'ASH.

Date limite des inscriptions : le 17 juin 2024.

LE PROJET

Description :

Ce dispositif permet aux élèves d'appréhender l'architecture et l'urbanisme en développant la créativité dans une démarche de coopération. L'aboutissement est la réalisation d'une ville imaginaire en volume. Une thématique donne de la cohérence à l'ensemble des productions.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Arts de l'espace

Partenaires :

Action portée par l'OCCE 23 en partenariat avec la DSDEN23 et le CAUE23.

Articulation avec un projet 2d degré :

non

LES PARTICIPANTS

-Professeur coordonnateur (nom et prénom) :

-Conseiller pédagogique référent :

Jean-François Bruzac, CPD arts visuels

-Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Intervenants :

- Nadège Criton, animatrice pédagogique OCCE23
- Jean-François Bruzac, CPD arts visuels
- Architecte, urbaniste ou paysagiste du CAUE23

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

- Rencontrer des architectes, urbanistes et paysagistes ;
- Rencontrer des lieux : explorer son environnement proche ainsi que d'autres environnements, les appréhender.

Pratiquer :

- Mettre en œuvre une démarche de création autour des arts de l'espace ;
- Explorer les possibilités des matériaux pour les mettre en œuvre dans un travail de volume.

Connaître :

- Connaître des lieux, des édifices remarquables, des architectes, et quelques courants architecturaux ;
- Connaître des matériaux.

Restitutions envisagées :

En fin d'année scolaire sous la forme d'une exposition présentée durant trois semaines à la galerie du CAUE23 à Guéret

Etapes prévisionnelles :

Tout au long de l'année : Des ressources sont mises à disposition via une malle-livres empruntable (une malle pour chaque cycle).

P1 : Temps d'information avec l'ensemble des partenaires et les PE (1/2 journée).

Entre P2 et P4 :

- Chaque classe participante se verra proposer par les intervenants :

- ✓ un atelier de mise en œuvre plastique
- ✓ un atelier de situations coopératives
- ✓ un atelier de découverte de l'architecture

- En parallèle, explorations plastiques à réaliser par l'enseignant au sein de chaque classe

P5 : Réalisation par chaque classe de la maquette d'une ville imaginaire et restitution lors de l'exposition au CAUE.

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

L'ensemble des 3 ateliers ainsi que la mise en place de l'exposition et son accès pendant 3 semaines

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Un déplacement à Guéret (galerie du CAUE23) pour visiter l'exposition

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans

ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Engagement de l'école à financer le déplacement à Guéret (galerie du CAUE 23) (oui / non)